



## Appel à souscription pour l'appui à la construction ou au renforcement de capacité des unités de transformation du miel et dérivé

Dans le cadre de la mise en œuvre du Programme d'Appui à la Compétitivité de l'Afrique de l'Ouest-Volet Burkina Faso (PACAO-BF), financé par l'Union européenne avec la contribution de la Chambre de Commerce et d'Industrie du Burkina Faso, le Coordonnateur a le plaisir de vous informer du lancement d'une opération de soutien aux transformateurs (trices) du miel et dérivés pour la construction ou le renforcement de capacité des unités de transformation à travers une subvention à hauteur de 50%. Cette subvention vise à améliorer la qualité des produits transformés et leur compétitivité sur le plan national et international grâce à l'utilisation d'infrastructures et d'équipements modernes.

Le PACAO-BF financera l'entièreté de la construction ou du renforcement de l'unité de transformation du miel et produits dérivés, contre paiement de 50% du coût de réalisation par le bénéficiaire. Le coût global de l'ouvrage ou des équipements ne saurait excéder neuf millions (9 000 000) de francs CFA par entreprise. Au total, dix (10) unités de transformations seront subventionnées, **en raison de cinq (5) en 2021 et cinq (5) en 2022**. La subvention porte sur :

- > la construction d'une nouvelle unité de transformation ou,
- > l'acquisition et l'installation d'équipements ou,
- > la réhabilitation, l'aménagement ou l'extension d'une unité existante.

Peuvent bénéficier de cette subvention, les entreprises et les coopératives de droit burkinabè menant des activités de transformation des produits apicoles, et qui sont disposés à payer préalablement à la réalisation des travaux, 50% du coût de l'investissement prévu.

Le dossier de demande est composé de :

- > une lettre de demande de subvention signée du promoteur, adressée à Monsieur le Coordonnateur du PACAO-BF, dans laquelle il s'engage à communiquer au programme les données chiffrées sur leurs activités pour des besoins d'évaluation d'impact ;
- > une fiche de renseignement signée ;
- > un plan d'affaires actuel ;
- > des plans et devis de l'ouvrage et/ou spécifications technique et pro-forma des équipements de renforcement de l'unité ;
- > une copie certifiée du Registre de Commerce et de Crédit Mobilier (RCCM) pour les entreprises et une copie légalisée du récépissé de reconnaissance pour les coopératives.

**NB : Les demandes de jeunes et de femmes promoteurs sont fortement encouragées. Les candidats retenus devront fournir un document de preuve d'existence d'une capacité financière correspondant les 50% du coût global du financement demandé.**

Les conditions particulières sont les suivantes :

- > les candidats à la subvention sont tenus d'accepter et de respecter sans réserve les procédures de la subvention ;
- > chaque candidat n'est autorisé à soumettre qu'un seul dossier ;

- > aucune tierce personne ne peut faire usage de l'identité d'un candidat éligible pour prendre part à la compétition ;
- > l'UCP se réserve le droit de faire toutes les vérifications utiles en ce qui concerne l'identité et l'adresse des candidats. Toute fausse information portant sur l'identité ou l'adresse du candidat entraîne sa disqualification.

Les dossiers sont recevables tous les jours ouvrables de 08h à 16h à l'Unité de Coordination du Projet (UCP) ou auprès des Délégations Consulaires de la Chambre de Commerce et d'Industrie du Burkina Faso, au plus tard le 18 juin 2021 à 16h.

Pour tout besoin d'information, veuillez-vous adresser à l'Unité de Coordination du PACAO-BF, sise au quartier Bilbalogo, côté Sud du Conseil Burkinabè des Chargeurs (CBC), à Ouagadougou, 01 BP 502 Ouagadougou 01, Tél. : +226 25 33 19 70.

Le Coordonnateur



The stamp is circular with a double border. The outer border contains the text "Programme d'Appui à la Compétitivité" at the top and "de l'Afrique de l'Ouest-BF" at the bottom, separated by two stars. The inner circle contains the text "Le Coordonnateur" in the center.

**Issaka KARGOUGOU**